

Nos diplômé.e.s de LP et de Master LMD , 30 mois après leur diplôme...

La méthodologie utilisée :

Les résultats présentés ici concernent l'ensemble des diplômés de Licence Professionnelle et de Master 2 des promotions 2016-2017 de l'Université du Mans.

La situation des diplômé.e.s a été examinée au 1^{er} décembre 2019, soit 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Chaque fiche identifie les conditions d'emploi des diplômé.e.s de Licence Professionnelle et de Master 2 de l'Université du Mans : situation à la date de l'enquête, conditions d'accès au premier emploi, caractéristiques de l'emploi...

La collecte des données a été réalisée par une équipe de 8 étudiants encadrée par la chargée d'enquête et d'insertion de l'Observatoire de l'insertion professionnelle. L'obtention des résultats résulte également d'un travail en réseau entre les différentes composantes et l'Observatoire.

La campagne d'enquête a démarré au 1^{er} décembre 2019 et s'est terminée en avril 2020.

La pandémie a rendu la fin de l'enquête très compliquée mais sur 1109 diplômé.e.s interrogé.e.s, nous avons pu finalement obtenir un taux de réponse, cette année de 76 %.

Référence publication nationale :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/taux-insertion-professionnelle-des-diplomes-universite.html>